**ANNEXE 2 :**

**CADRE DE RÉPONSE**

**APPEL À PROPOSITIONS**

**25069S**

**pour l’exploitation d’un food-truck**

**sur le site de la Doua de l’Université CLAUDE BERNARD LYON 1**

**(69100 VILLEURBANNE)**

Remarques préliminaires :

À peine d’irrecevabilité de son dossier, le candidat doit impérativement répondre à l’appel à propositions en renseignant le présent document sans modifier sa structure, et en le complétant par les annexes exigées.

Tous les renseignements fournis dans le cadre de réponse et ses annexes sont contractuels, et seront donc opposables à l’occupant durant l’exécution de la convention d’occupation du domaine public.

1. **JUSTIFICATION PAR LE CANDIDAT DE DE LA RECEVABILITÉ DE SA CANDIDATURE**

*Le candidat justifie la recevabilité de sa candidature en produisant les documents et éléments ci-dessous.*

1. **Documents à annexer au présent cadre de réponse**
2. *Documents de présentation*

Sont joints dans la rubrique « DOCUMENTS ANNEXÉS » située à la fin du présent cadre de réponse :

* la fiche de renseignements techniques dûment renseignée et figurant en annexe 3 de l’appel à propositions ;
* un document présentant **au moins une** situation dans laquelle le candidat a déjà exploité son food-truck (ex. : présence récurrente dans un lieu particulier ou ponctuelle lors d’un événement spécifique) ;
* 3 photos de mise en situation du food-truck ;
* le contenu des formules-types que le candidat envisage de proposer ;
* 3 visuels des produits proposés à la vente.

1. *Documents administratifs*

Sont également joints dans la rubrique « DOCUMENTS ANNEXÉS » située à la fin du présent cadre de réponse :

* **si le candidat exploite son food-truck sous la forme d’une entreprise individuelle**, un extrait d’immatriculation ou une carte d’immatriculation justifiant de l’inscription de l’entreprise du candidat au Répertoire des Métiers ;
* **si le candidat est une société**:
  + un extrait d’inscription de la société au Registre du Commerce et des Sociétés en cours de validité (*K bis*),
  + un extrait d’immatriculation ou une carte d’immatriculation justifiant de l’inscription de la société au Répertoire des Métiers ;
* **si l’entreprise du candidat n’est pas domiciliée sur la commune de Villeurbanne (69100)**, une carte de commerçant ambulant ;
* un RIB du candidat ;
* les pièces suivantes prévues par les dispositions du code du travail, à savoir :
  + en ce qui concerne le détachement des travailleurs :

**Uniquement si l’employeur est établi hors de France et détache temporairement des salariés**, les pièces prévues à l’article R. 1263-12 du code du travail, à savoir :

* + - une copie de la déclaration de détachement effectuée sur le télé-service « SIPSI » du ministère chargé du travail,
    - une copie du document désignant son représentant sur le territoire national,
  + en ce qui concerne le travail illégal :
    - **si le candidat est établi en France**, les pièces prévues aux articles D. 8222-5 et D. 8254-2 du code du travail, à savoir :
      * une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du code de la sécurité sociale émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de six mois,
      * un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés :
        + le nom ou la dénomination sociale,
        + l'adresse complète,
        + et le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers,
      * un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription,
      * la liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L. 5221-2 du code du travail.

Cette liste précise pour chaque salarié :

* + - * + sa date d'embauche,
        + sa nationalité,
        + le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail,
    - **si le candidat est établi à l’étranger :** les pièces prévues à l’article D. 8222-7, rédigées en langue française ou accompagnées d’une traduction en langue française, à savoir :
      * un document mentionnant son numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du code général des impôts.

Si le candidat n'est pas tenu d'avoir un tel numéro, un document mentionnant :

* + - * + son identité et son adresse,
        + ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France,
      * un document attestant de la régularité de la situation sociale du candidat au regard du règlement (CE) n° 883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale,
      * lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant que le candidat est à jour de ses déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du code de la sécurité sociale ;
      * lorsque l'immatriculation du candidat à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants :
        + un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription,
        + un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés :

le nom ou la dénomination sociale,

l'adresse complète,

et la nature de l'inscription au registre professionnel,

* + - * pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre,
* une photocopie de la carte d’identité :
  + du candidat s’il exerce sous forme d’entreprise individuelle,
  + ou du dirigeant de la société candidate ;
* la carte grise du véhicule susceptible de se rendre sur le site ;
* l’attestation d’assurance du véhicule susceptible de se rendre sur le site ;
* l’attestation d’assurance du candidat couvrant les risques susceptibles de survenir de son fait lors de l’exploitation du food-truck sur le domaine public ;
* l’attestation de formation d’hygiène et risques sanitaires du candidat ;
* l’attestation ou le rapport de vérification par un bureau de contrôle agréé des installations du food-truck quant au respect des normes de sécurité afférentes en cours (gaz, sécurité incendie…) ;
* si le candidat commercialise des denrées alimentaires contenant des produits d’origine animale, le récépissé de la déclaration cerfa 13984\*03 effectuée auprès de la Direction Départementale en Charge de la Protection des Populations.

1. *Projet de convention d’occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels signé par le candidat*

Le candidat joint enfin à son dossier de candidature, dans la rubrique « DOCUMENTS ANNEXÉS » située à la fin du présent cadre de réponse, un exemplaire dûment complété et signé (le cas échéant au moyen d’un certificat de signature électronique) du projet de convention d’occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels figurant en annexe 4 de l’appel à propositions.

1. **Éléments à renseigner dans le présent cadre de réponse**
2. *Éléments de présentation*

*Le candidat renseigne ci-dessous :*

* l’adresse de courrier électronique à laquelle il peut être contacté par l’UCBL (s’il ne dispose pas d’une telle adresse, il l’indique en toutes lettres) :

|  |
| --- |
|  |

* l’adresse de son site internet et/ou de sa page Facebook et/ou d’un autre réseau social (s’il ne dispose pas de site internet ou d’un compte sur un réseau social, il l’indique en toutes lettres) :

|  |
| --- |
|  |

* le logo HD du candidat (s’il ne dispose pas d’un tel logo, il l’indique en toutes lettres) :

|  |
| --- |
|  |

1. *Éléments relatifs à certaines des contraintes spécifiques énoncées par l’UCBL*

*Le candidat précise qu’il sera en mesure de se conformer à chacune des contraintes spécifiques mentionnées ci-dessous, selon les exigences formulées dans l’appel à propositions :*

* Présence du lundi au vendredi inclus hors périodes de fermeture administrative de l’UCBL et horaires d’exploitation du food-truck (*Appel à propositions, pt. 2.4.6.4*) :

|  |
| --- |
|  |

* Types de formules proposées (*Appel à propositions, pt. 2.4.6.7*) :

|  |
| --- |
|  |

* Prix des formules proposées (*Appel à propositions, pt 2.4.6.8*) :

|  |
| --- |
|  |

* Moyens de paiement (*Appel à propositions, pt 2.4.6.9*) :

|  |
| --- |
|  |

1. **JUSTIFICATION PAR LE CANDIDAT DE LA VALEUR DE SA PROPOSITION AU REGARD DE CHACUN DES CRITÈRES DE SÉLECTION**

*Sous chacun des critères et sous-critères suivants (hormis sous le critère de qualité de la présentation, lequel est simplement rappelé ci-dessous pour mémoire), le candidat apporte à l’UCBL les renseignements nécessaires à l’appréciation de sa proposition :*

* **(Pour mémoire) Critère de qualité de la présentation transmise par le candidat : (*10 pts*)**
  + qualité globale de la présentation du candidat (*4 pts*)
  + visuels / photos de mise en situation du véhicule (*2 pts*)
  + visuels /photos des plats proposés (*2 pts*)
  + document présentant au moins une situation dans laquelle le candidat a déjà exploité son food-truck (*2 pts*)
* **Critère d’adéquation de la proposition : (*50 pts*)**
  + *praticité de la consommation / adéquation des produits en vue d’une consommation nomade (17 pts) :*

*Notamment eu égard aux emballages et/ou vaisselles qu’il utilise, le candidat démontre ci-dessous la praticité de la consommation et l’adéquation de ses produits en vue d’une consommation nomade, majoritairement par des étudiants.*

|  |
| --- |
|  |

* + *restauration variée en termes de prix (10 pts) :*

*Le candidat présente les prix des diverses formules qu’il propose à des prix différents dans la limite de 13 euros.*

|  |
| --- |
|  |

* + *restauration variée en termes de régimes alimentaires (10 pts) :*

*Le candidat présente les différentes formules qu’il est en mesure de proposer pour satisfaire différents régimes alimentaires (ex. : formules « classique », sans porc, végétarienne, sans lactose, sans gluten…).*

|  |
| --- |
|  |

* + *quantités prévues dans les formules-types (3 pts) :*

Le candidat indique le grammage des produits principaux composant ses formules-types.

|  |
| --- |
|  |

* + *rapport quantité/prix des formules proposées (8 pts) :*

Le candidat justifie le rapport quantité/prix des formules qu’il propose.

|  |
| --- |
|  |

* + *minimum accepté pour le règlement par carte bancaire (2 pts) :*

*Le candidat indique le montant minimal susceptible d’être réglé par carte bancaire.*

|  |
| --- |
|  |

* **Critère de qualité des produits : (*20 pts*)**
  + *circuit court des produits utilisés par le food-truck (12 pts) :*

*Le candidat renseigne d’une part la manière dont il choisit ses fournisseurs, et d’autre part les modes de production et d’élevage des produits utilisés.*

|  |
| --- |
|  |

* + *place des produits « faits maison » dans les formules proposées (3 pts) :*

*Le candidat précise la place qu’il accorde aux produits « faits maison » dans les formules qu’il propose.*

|  |
| --- |
|  |

* + *distinctions reçues, prix gagnés, labels et certifications obtenus par le food-truck (5 pts) :*

|  |
| --- |
|  |

* **Critère environnemental : (*20 pts*)**
  + *utilisation de sacs, d’emballages et/ou de vaisselle biodégradables ou réutilisables (7 pts) :*

*Le candidat décrit l’ensemble des sacs, emballages et/ou vaisselle biodégradables ou réutilisables qui accompagnent les produits vendus aux consommateurs.*

|  |
| --- |
|  |

* + *qualité de la mise en place du tri sélectif des déchets* *(6 pts) :*

|  |
| --- |
|  |

* + *alimentation électrique du food-truck respectant l’environnement (7 pts) :*

*Le candidat présente le cas échéant les dispositifs qui lui permettent d’alimenter son food-truck en électricité par des énergies renouvelables (ex. : panneaux solaires…) ou à tout le moins sans bruit et sans odeur (ex. : groupe électrogène insonorisé et inodore, batteries).*

|  |
| --- |
|  |

**En apposant ci-dessous sa signature, le candidat certifie que tous les renseignements qui sont fournis dans le présent cadre de réponse ou qui y sont annexés sont exacts.**

Fait à ….........................................................., le …………………………….

Signature et cachet de la société ou de l’entreprise individuelle

**DOCUMENTS ANNEXÉS AU CADRE DE RÉPONSE**